



*Plan d'action proposé sur les politiques
canadiennes relatives aux données géospatiales*

Présenté au

Conseil canadien de géomatique (COCG)

Rencontre annuelle

Fredericton, Nouveau-Brunswick

Le 23 octobre 2001

Introduction

Objectif

Ce rapport vise à évaluer les recommandations de l'Étude des politiques canadiennes relatives aux données géospatiales réalisée en avril 2001 par KPMG tout en explorant les zones d'entente – et de divergence – entre les membres du Conseil canadien de géomatique (COCG) sur les points suivants :

- *Considérations* : p. ex., les questions et facteurs devant être pris en compte dans l'évaluation de la pertinence et de la justesse des recommandations de KPMG et leurs implications possibles
- *Positions proposées au COCG* : politiques suggérées et orientations stratégiques susceptibles d'être adoptées par le COCG conformément aux recommandations de KPMG et les enjeux et facteurs qui s'y rapportent
- *Prochaines étapes suggérées* : démarche proposée pour faire face aux importants défis, établir la façon dont on peut cerner ces défis et s'y attaquer dans un avenir prévisible

Les idées présentées dans ce document seront révisées, puis discutées à la réunion du COCG d'octobre 2001 qui portera sur :

- *L'organisation des positions du COCG* sur chacune des questions clés identifiées plus haut et
- *L'élaboration des stratégies* visant à raffiner les politiques sur les données géospatiales gouvernementales au cours des prochains mois en appui aux orientations du COCG face aux problèmes clés relevés dans les politiques relatives aux données.

Contexte

L'Étude des politiques canadiennes relatives aux données géospatiales du KPMG a été commandées afin d'obtenir de l'information empirique sur les politiques actuelles en matière de données géospatiales et leur impact sur les divers paliers de gouvernement, de même que sur les utilisateurs et les distributeurs de données dans le secteur privé et dans l'ensemble de la collectivité. Le consultant devait, à la lumière de ses constatations, recommander des modifications aux politiques et aux pratiques du gouvernement du Canada en matière de diffusion des données géospatiales pour faciliter le développement des affaires et l'amélioration de la compétitivité de l'industrie canadienne de la géomatique, tout en assurant un financement adéquat de l'infrastructure. Cette étude vaste et approfondie était dirigée par le Comité consultatif sur les politiques de GéoConnexions (aussi appelé Noyau sur les politiques). Le travail d'enquête a été confié au bureau d'Ottawa de KPMG Consulting Inc. et à un groupe d'experts associés.

Le Noyau sur les politiques a présenté un rapport d'étape préliminaire sur l'étude de KPMG lors de la rencontre d'octobre 2000 du COCG tenue à Winnipeg, Manitoba. Cette présentation initiale a suscité un vif intérêt de la part des membres du COCG, qui ont reconnu d'emblée que l'étude pouvait receler plusieurs informations pouvant servir de base à l'esquisse d'une évaluation des politiques de données géospatiales des organismes membres (voir, à l'annexe A, le texte de la résolution 00-03 du COCG).

Parallèlement au lancement de l'Étude des politiques canadiennes relatives aux données géospatiales, le Noyau sur les politiques a donné une présentation détaillée des résultats de l'étude lors de la rencontre spéciale du COCG du printemps 2001. Ce fut l'occasion d'une première évaluation détaillée des problèmes relevés suite aux recommandations de l'Étude de KPMG, selon la perspective du Noyau sur les politiques. Étant donné l'étendue des sujets touchés par les recommandations et les problèmes reliés, il fut demandé aux membres du COCG de passer en revue les recommandations de l'étude de KPMG et d'apporter leurs commentaires au Noyau sur les politiques dans le but de contribuer à la formulation d'une discussion/proposition d'article en guise de réaction à l'étude. Le Noyau sur les politiques devait évaluer les réactions des organismes membres du COCG à l'étude de KPMG et proposer une démarche pour s'attaquer aux plus importants problèmes relevés par l'étude. Les propositions devaient prendre en considération, le plus possible, les environnements opérationnels et politiques complexes des organismes membres du COCG (voir, à l'annexe A, le texte de la résolution 00-02 du COCG).

Le Noyau sur les politiques a rédigé un communiqué devant servir lors d'activités visant à accroître la visibilité de l'étude de KPMG au sein de la communauté canadienne de la géomatique extra-gouvernementale. Tout au long de l'été 2001, le Noyau sur les politiques a reçu et analysé la rétroaction suscitée par l'étude venant de diverses perspectives. Simultanément, un questionnaire a été distribué à tous les organismes membres du COCG les incitant à mener un examen de l'étude de KPMG suivant chaque domaine de compétence. Ces discussions ont été utilisées par le Noyau sur les politiques comme un intrant majeur dans l'élaboration d'ébauches de propositions s'attaquant aux plus importants problèmes soulevés par l'étude de KPMG.

Évaluation des recommandations de l'étude de KPMG

Ce qui suit constitue une vue d'ensemble de la réaction des organismes gouvernementaux à chacune des recommandations de l'étude de KPMG, jointe à d'autres remarques pertinentes formulées lors des discussions et des forums tenus par le Noyau sur les politiques au cours de l'été 2001. Notons tout d'abord que les recommandations de KPMG contiennent quelques redondances et ambiguïtés. Plutôt que d'éliminer d'emblée ces redondances et ces ambiguïtés, on a décidé de les conserver afin d'approfondir la compréhension des problèmes qui peuvent être communs à plus d'une recommandation, mais qui s'expriment différemment. En conséquence, on s'est permis quelques redondances parmi les réponses présentées sous chacune des recommandations de KPMG.

Les recommandations stratégiques finales émergeant de cet examen seront centrées uniquement sur les problèmes et activités soulevés dans l'évaluation. Il est également important de noter que la moitié des organismes membres du COCG ont complété et retourné leurs guides de discussion. Bien que le taux de réponse soit loin d'être idéal, il est cependant suffisant pour cerner les principaux problèmes soulevés par les organismes membres du COCG en réaction aux recommandations de l'étude de KPMG.

1 : Accessibilité des données

Recommandation de KPMG

Les données géospatiales numériques qui sont recueillies ou créées dans le secteur public, peu importe le niveau de gouvernement, devraient, dans la mesure du possible, être mises à la disposition du public par voie électronique, et les mécanismes d'accès améliorés en conséquence, à moins de contre-indications pour des raisons de confidentialité, de sécurité ou de compétitivité. Dans la mise en œuvre de cette recommandation, il faudrait tenir compte des cas particuliers suivants :

- *Il faudrait augmenter la distribution des données thématiques via l'Internet, peut-être en créant un fonds spécial de marketing et de distribution qui servirait à augmenter le nombre de points d'accès sur le Web pour la distribution gratuite des données (comme « GéoGratis » ou des sites comparables).*
- *Il faudrait éliminer les restrictions sur la redistribution—sauf dans le cas des données commerciales utilisées dans le secteur public.*

Évaluation

L'examen des réactions des organismes détenteurs de données à cette recommandation révèle que les données sont de plus en plus offertes électroniquement par les organismes fédéraux, provinciaux ou territoriaux. Selon la Loi d'accès à l'information, toute information gouvernementale qui n'est pas classifiée « secrète » pour des raisons de sécurité nationale ou en raison de la protection des droits individuels doit être disponible. Comme pour les formats de données, l'enquête des membres du COCG indique que les produits de données géospatiales sont largement disponibles à tous les ordres de

gouvernement en format numérique. Certains jeux de données sont toujours disponibles en format analogique mais ce sont habituellement des produits faisant l'objet de peu de demande ou pour lesquels il y a peu de demande de conversion en format numérique pour l'utilisation dans des applications à valeur ajoutée.

Les répondants du COCG tant du palier fédéral que provincial ont indiqué que certains jeux de données sont mis à la disposition des clients gratuitement. Les jeux de données vont de divers systèmes de coordonnées de référence aux données thématiques en passant par l'imagerie satellitale. Les restrictions de redistribution varient selon le type de jeu de données. Dans certains cas, les données sont distribuées aux seules fins de recherche et de démonstration. Ces données ne peuvent être redistribuées. Dans d'autres cas, il n'y a pas de restrictions, quelles que soient les utilisateurs.

Tous les répondants tant des organismes fédéraux que provinciaux ont indiqué qu'ils produisaient des jeux de données disponibles à un certain coût, et qu'il y avait des restrictions normales à l'utilisation et à la redistribution de ces jeux de données. Cependant, il est important de noter que la plupart des organismes ont indiqué que les restrictions ou les frais s'appliquant aux données étaient, dans une certaine mesure négociable. Par exemples, l'application de frais régressifs pour un large volume ou la négociation de droits de redistribution moins restrictifs impliquant des ententes de valeur ajoutée.

Bon nombre d'organismes planifient ou ont entrepris des projets visant à accroître l'accessibilité électronique de leurs produits et services. Des initiatives similaires sont également en cours dans diverses provinces et territoires avec la création d'archives de données dans leurs domaines de compétence. Les entrepôts de données corporatifs offrent des outils de découverte, d'évaluation et d'accès sont planifiés ou en développement au sein de plusieurs organismes. Le portail de découverte GéoConnexions (alias CEONet) et l'Ontario Geospatial Data Exchange (OGDE) sont deux exemples de projets en plein essor. Certains voient la réduction du coût de distribution et, éventuellement des coûts des produits et des services, comme le fer de lance de l'amélioration des mécanismes d'accès.

2 : Données-cadres de base

Recommandation de KPMG

Les données-cadres fondamentales, en particulier les données à référence géographique et les données topographiques servant de fond de carte à des données thématiques, devraient être offertes gratuitement à titre de biens publics (ou pour être plus précis, distribuées sous licence gratuite), pour en encourager l'utilisation, la normalisation et l'uniformisation. En rendant ces données plus accessibles, il faut s'efforcer de limiter autant que possible les coûts de distribution, ce qui, cependant, n'empêchera pas certains organismes d'avoir besoin de fonds supplémentaires.

Évaluation

Tous les organismes ayant répondu ont indiqué qu'ils produisaient des données considérées comparables aux couches de données-cadres telles que définies dans le contexte du programme GéoConnexions. Les jeux de données les plus communs identifiés étaient les couches d'alignement, la trame de coordonnées cadastrale, les limites toponymiques, topographiques et administratives.

En général, des frais sont associés à la distribution de telles données, à l'exception des données de coordonnées de référence fournies par certaines agences de données coordonnées de référence (données-cadres de base). Dans une moindre mesure, certaines agences ont indiqué que leurs données-cadres étaient offertes gratuitement à d'autres organismes gouvernementaux relevant de la même autorité. GéoGratis de RNCAN offre gratuitement toute une sélection de jeux de données de résolution nationale et des produits géodésiques.

Les politiques fédérales et provinciales varient quant à la façon d'utiliser les revenus. Certains organismes n'ont pas ou peu d'autorité à ce sujet, alors que d'autres jouissent d'une totale latitude pour réaffecter entièrement ces revenus au développement et à la mise à jour des données. En général, les fournisseurs gouvernementaux de données géospatiales ne génèrent pas des revenus importants à partir des droits perçus pour la distribution; ces droits ne couvrent généralement que les coûts marginaux de diffusion.

La plupart des organismes ayant répondu ont indiqué qu'elles étaient ouvertes à une réduction des frais associés aux jeux de données-cadres. Certains s'emploient à améliorer les mécanismes d'accès et le volume des ventes ou à former des partenariats dans le but de réduire les coûts. On peut y voir une reconnaissance implicite de fait qu'une réduction du prix accroîtra le volume des ventes et qu'il y a une augmentation modérée mais constante de l'utilisation de tels jeux de données. Cependant aucun organisme n'envisage actuellement d'effectuer des changements au modèle de financement qui feraient en sorte qu'un financement central puisse compenser la réduction des coûts de distribution des données en plus de la réduction engendrée par les économies d'échelle et les progrès technologiques et l'amélioration des procédures.

Il est reconnu que les coûts associés à la commercialisation des jeux de données existants ne diminueront pas dans un avenir rapproché. La nécessité d'assurer la visibilité des jeux de données-cadres sera un facteur important d'augmentation de l'absorption et de diminution du chevauchement d'activités par le gouvernement et le secteur privé. Deuxièmement, on reconnaît que l'autocommercialisation effectuée au moyen de portails Web demeure toujours onéreuse. L'utilisation accrue de l'Internet par exemple requiert de constants investissements dans la technologie et la mise à jour des plates-formes de découverte, d'évaluation et d'accès et il n'est pas certain que cela réduira la nécessité d'opérations de marketing, de vente et d'après-vente et les ressources humaines que ces services impliquent. On s'attend en revanche à ce que l'accès Internet accroisse de façon significative le bassin de clientèle intéressée à de tels jeux de données.

Le forum tenu par le Noyau sur les politiques sur les rôles des secteurs privé et public dans les données-cadres géospatiales en juillet 2001 a permis de constater un large

consensus parmi cet échantillon représentatif d'utilisateurs et de fournisseurs, à l'effet que les données-cadres géospatiales sont hautement valorisées et nécessaires à une vaste gamme d'applications publiques et privées. Des investissements plus importants et une disponibilité accrue de données-cadres favoriseront une plus grande utilisation des données géospatiales au profit tant du public que du privé et stimuleront le développement des capacités de l'industrie de la géomatique à saisir des occasions de développement d'applications commercialisables basées sur ces données-cadres. Cependant, tous admettent que le contenu des données-cadres devra faire l'objet de négociation sur une base continue de façon à tenir compte des changements technologiques et de la demande des usagers.

L'Association canadienne des entreprises de géomatique a indiqué qu'elle appuyait fermement tout plan faisant la promotion d'une plus grande disponibilité à meilleur prix des données-cadres.

3 : Données thématiques

Recommandation de KPMG

Les coûts des données onéreuses qui ne peuvent être considérées comme des « biens publics » devraient être à la charge des clients qui en font la demande. Cependant, il faut limiter autant que possible le coût de distribution de ces données. Des « frais dissuasifs » peuvent être appliqués aux données distribuées autrement que par l'Internet (par exemple sur CD-ROM ou sur papier), afin d'encourager l'utilisation des méthodes de distribution numérique et de recouvrer les coûts des supports et les coûts de reproduction sur papier qui sont faciles à chiffrer.

Évaluation

Les organismes répondants ont indiqué que la plupart d'entre eux produisaient une gamme de données thématiques. Certaines données sont disponibles gratuitement alors que des droits sont exigés pour d'autres données thématiques. En général, les données thématiques sont considérées comme un bien public. Le nombre limité d'utilisation d'un thème spécifique oblige à assigner un prix relativement bas pour ce type de données.

La plupart des organismes qui ont répondu planifient de participer ou s'impliquent déjà dans des projets visant à réduire le coût de la distribution de données. Certains travaillent à rationaliser les échanges de données avec les autres organismes gouvernementaux relevant de la même autorité administrative, alors que d'autres concentrent leurs efforts de sur la seule réduction des coûts de distribution. L'on doit indiquer que ce sont là des activités permanentes, étant donné les gouvernements cherchent continuellement à augmenter l'efficacité dans la livraison de ses produits et services. L'élaboration de données personnalisées à la demande d'utilisateurs particuliers devrait être effectuée sur la base du recouvrement complet des coûts.

L'on peut voir toute une variété d'obstacles à la réduction des coûts de distribution des données thématiques, parmi lesquels l'accroissement des coûts initiaux encourus pour la conversion de produits analogiques et pour l'élaboration de capacités de recherches basées sur le Web et de libre-service. Selon la source des jeux de données thématiques, certains organismes ont aussi souligné comme obstacles la complexité des ententes actuelles avec les fournisseurs de données et les distributeurs externes.

4 : Données cadastrales

Recommandation de KPMG

Il faudrait continuer à imposer des frais de transaction dans les services cadastraux provinciaux et municipaux. Cela comprend les frais de branchement et d'accès des « utilisateurs enregistrés ». Cependant, il faudrait permettre une libre intégration avec les bases de données municipales, foncières ou les deux à la fois.

Évaluation

En général, les questions touchant les données cadastrales ont suscité peu de réactions de la part des répondants. Ces réponses sont donc moins représentatives et les propos sont plus généraux. Le développement, la mise à jour et la distribution des données cadastrales est, dans une large mesure, une question d'ordre provincial et municipal. Les intérêts du gouvernement fédéral dans les activités touchant les données cadastrales sont généralement assez limités, touchent spécifiquement les terres fédérales et sont généralement peu reliés aux données provinciales. En conséquence, il faudrait déterminer quelle utilité pratique (s'il y en a une) pourrait représenter l'intégration des bases de données au sein d'une même autorité administrative ou entre autorités différentes. L'exploration des intérêts, des perspectives, des avantages et des problèmes associés à l'intégration des données cadastrales exige que l'on se penche sur les questions liées à la protection de la vie privée et qu'on explore également la nature, la portée et l'importance spécifiques des intérêts fédéraux (p. ex. : en ce qui concerne les terres de la Couronne).

Il faut ajouter à ces remarques que, sous certaines autorités administratives, les données cadastrales et d'évaluation foncière de base sont reliées, alors que dans d'autres elles ne le sont pas. Certains des organismes répondants ont indiqué que les informations cadastrales et de titres de propriété sont reliées au détenteur de titres courant, mais non à l'historique de la propriété des titres. D'autres organismes indiquent que ces jeux de données ne sont pas reliés mais que cette question est présentement à l'étude. Les obstacles les plus importants à la liaison des bases de données cadastrales, d'évaluation foncière et de registre des titres sont les questions de confidentialité (nom des propriétaires, liens entre les propriétés, etc.), ainsi que le financement requis pour mener les études d'intégration sur les plans administratif et technique et la compatibilité des jeux de données patrimoniales. Les coûts de refonte pourraient être importants.

5 : Droit d'auteur et licence

Recommandation de KPMG

Les données géospatiales numériques devraient être distribuées sous licence gratuite, pour utilisation et redistribution. Au Canada, le droit d'auteur et la licence devraient servir à protéger la qualité des données géospatiales émanant de tous les organismes publics, en particulier à l'échelon fédéral, plutôt qu'à en limiter l'utilisation. La plupart des données géospatiales numériques devraient être distribuées sous licence gratuite aux utilisateurs. La « distribution sous sceau de garantie(sceau d'intégrité) » des données sources originales faciliterait la réutilisation, dans la mesure où « sceau de garantie(sceau d'intégrité) » serait utilisé tant et aussi longtemps que les données originales ne seraient pas modifiées.

Évaluation

Les organismes répondants ont tous indiqué que l'octroi de licence était une condition nécessaire à l'utilisation des jeux de données des organismes. On reconnaît de façon générale que la licence favorise la protection des revenus, la préservation de la qualité, la promotion, la reconnaissance, le suivi des données et le contrôle de la fiabilité. Fait à noter, certains organismes disposent de politiques de normes assez robustes pour le paiement de redevances, alors que d'autres considèrent le paiement de redevances sur une base individuelle. La plupart des organismes ont déclaré qu'ils n'avaient pas de plans concrets de réduction ou d'élimination des redevances dans un avenir rapproché, bien qu'il soit clair que les clauses de redevances ne sont pas nécessairement requises pour gérer la redistribution dans des conditions équitables et économiquement efficaces.

Les organismes répondants ont manifesté d'importantes préoccupations lorsqu'on aborde la question de l'impact de la réduction ou de la levée des revenus de licence ou de redevances. La principale préoccupation concerne la perte de revenus et ses effets sur les opérations, qu'elles soient limitées à la dissémination ou qu'elles incluent la mise à jour des données.

L'Association des entreprises canadiennes de géomatique appuie fortement la recommandation de KPMG concernant les droits d'auteur et la licence.

En raison du manque d'harmonie dans le paysage des politiques, il est difficile de prévoir l'impact des changements dans un champ de compétence donné, sur l'ensemble du paysage.

6 : Partage des données intra-gouvernemental et intergouvernemental

Recommandation de KPMG

Élaborer un modèle de politique qui encourage et facilite le libre-échange et le partage des données géospatiales avec d'autres ministères et d'autres paliers gouvernementaux.

Évaluation

L'intention première de cette recommandation est d'encourager le développement de structures qui rendent plus efficaces la collecte, le stockage et la distribution des données, dont le guichet unique ou la collecte, la manipulation et la distribution intégrées serait le fer de lance. GéoConnexions et le COCG sont fermement impliqués dans la promotion d'un plus grand partage au moyen de l'instauration d'ententes de partenariats rentables.

En général, les répondants ont indiqué qu'avec ou sans directive expresse, les partenariats de production ou les ententes de partage sont déjà en place ou planifiés. À l'échelon fédéral, les ententes partenariales concernant les données ne sont pas si courantes. Des ententes mutuelles se font (échanges mutuels de données) lorsqu'elles peuvent être incluses dans les négociations, mais le transfert de données à sens unique sans perception de droits n'est généralement pas pratiqué.

Les organismes répondants reconnaissent unanimement que les réductions de revenus résultant des ententes de partage de données causait problème sans toutefois fournir plus d'information sur l'impact précis engendré. Même dans le cadre d'ententes de partage, des frais sont encourus et des ressources sont nécessaires pour la coordination de l'extraction, la documentation, les coûts de collecte des données et les ententes de gestion.

Il y aurait une plus grande volonté parmi les fournisseurs de partager leurs données dans une structure de partenariats de production de données équitable, si le coût des données était partagé entre tous les partenaires. Ces ententes pourraient inclure la circulation des données vers le haut et la circulation des ressources vers le bas au sein d'une même autorité administrative ou entre diverses autorités.

7 : Produits et services à valeur ajoutée

Recommandation de KPMG

Un organisme public et producteur de données peut et doit recouvrer des coûts directs raisonnables auprès de ses clients (du secteur public ou du secteur privé) lorsqu'il assortit ses données d'une certaine forme de service à valeur ajoutée. Le gouvernement ne devrait fournir des produits et services à valeur ajoutée que si la politique le justifie (lorsque, par exemple, le secteur privé ne peut fournir les produits et services à valeur ajoutée pour des raisons de bien public ou de confidentialité).

Évaluation

Le sentiment général semble être que des activités limitées de valeur ajoutée sont menées par les organismes producteurs de données. Cela est certainement marginal par rapport à

l'ensemble de leurs opérations. La plupart des répondants ont formulé l'avis que, à moins d'enjeux de confidentialité, de telles activités devraient être réalisées à l'extérieur du gouvernement.

En dépit des précédentes considérations, il serait avantageux d'évaluer de façon continue les programmes gouvernementaux quant à l'importance des mandats gouvernementaux par rapport à une valeur ajoutée non essentielle; cette évaluation devrait émaner de lignes directrices à l'échelle gouvernementale.

Cadre pour le développement de politiques

L'examen minutieux des recommandations de l'Étude des politiques canadiennes relatives aux données géospatiales conjointement avec les réactions des organismes membres du COCG à ces recommandations a permis leur déconstruction en domaines d'activité et de politique mieux circonscrits.

Les domaines d'activité sont :

- Les *données-cadres* géospatiales – jeux de données définissant la structure spatiale servant de contexte à la collecte, l'analyse et à l'interprétation de données à incidences sociales, économiques et environnementales et supportant toute une panoplie de fonctions à caractère social;
- Les *données thématiques* géospatiales – jeux de données décrivant la variation / distribution de thèmes à travers l'espace (social, économique, indicateurs environnementaux, localisation d'infrastructures);
- Les *produits et services à valeur ajoutée* – produits et services avec un potentiel commercial significatif pouvant être dérivé d'éventuels traitements ou manipulations de jeux de données-cadres ou de données thématiques créés en réponse au mandat principal des agences ou organismes gouvernementaux canadiens.

Les domaines de politiques :

- *définition/portée* – concepts et paramètres clés reliés à chacun des domaines d'activité, c'est-à-dire, quels jeux de données ou produits et activités sont inclus;
- *accès* – politiques et approches clés stipulant l'étendue et la nature de l'accès aux données dans les domaines d'activité;
- *restrictions* – contraintes délibérées imposées à l'utilisation ou à la redistribution de jeux de données ou de produits et services fournis dans chaque domaine d'activité;
- *établissement des prix* – tout mécanisme et toute pratique visant le recouvrement des coûts directement auprès des utilisateurs de données, produits ou services;
- *financement* – tout mécanisme et toute pratique utilisés pour défrayer le développement, la mise à jour ou la dissémination des données, c'est-à-dire comme complément ou comme alternative à la réclamation des redevances.

Toutes les recommandations de l'étude de KPMG et les réactions des organismes membres du COCG à ces recommandations peuvent être comprises et évaluées sur la base de cette structure de domaines, de façon à faciliter l'analyse des problèmes et l'élaboration de propositions concernant chaque domaine.

Structure de mise en œuvre proposée

Les positions stratégiques et les actions proposées nécessiteront des efforts concertés au cours de la prochaine année pour :

- Développer une compréhension approfondie des politiques et des pratiques actuelles en ce qui a trait au développement, à la mise à jour et à la dissémination des données géospatiales en général et de données cadres en particulier;
- Mener des initiatives prioritaires qui amélioreront le développement et la dissémination de données-cadres et de données thématiques au profit des politiques commerciales et publiques des données géospatiales et
- Établir des procédés de collaboration permanente pour s'attaquer aux importants problèmes et à tirer profit des opportunités liées au développement, à la mise à jour et à la dissémination des données géospatiales.

Les points prioritaires énoncés de même que les prochaines étapes proposées dans le tableau présenté plus haut s'articulent suivant cinq initiatives, chacune avec un groupe de travail intercompétence établi pour développer, mettre en place et coordonner les mesures convenues par le COCG.

1) Développement et mise en œuvre d'une stratégie de transfert de données-cadres en insistant sur l'importance de la définition de termes et de normes d'accès au contenu des données-cadres et son applicabilité au sein de tous les organismes producteurs de données.

2) Accélérer le développement de partenariats fédéraux dans les domaines des données-cadres géospatiales de façon à augmenter la valeur de données-cadres intégrées servant de base à des programmes et à des services d'envergure nationale. La coordination accélérée de la production de données fédérales stimulera en retour l'intégration des activités de données-cadres provinciales et territoriales suivant ce large modèle.

3) Recherche et coordination de politiques d'établissement des prix et de mécanismes de financement alternatifs pour les données-cadres et les données thématiques avec l'intention de rendre le plus abordable possible les données géospatiales.

4) Conception et mise en œuvre d'un programme/stratégie de promotion et de commercialisation pour améliorer la sensibilisation face aux changements de politique proposés et aux prochaines étapes suite aux réactions à l'étude de KPMG.

5) Coordination permanente et mesure des efforts fournis pour établir les normes de dissémination/accès et les objectifs, l'évaluation des progrès et des résultats et l'identification des nouveaux enjeux et opportunités. L'actuel Noyau consultatif sur les politiques de GéoConnexions ou un nouveau groupe sur les politiques du COCG sont des voies possibles pour une telle initiative permanente.

Politiques gouvernementales proposées en matière de données géospatiales et prochaines étapes

| ÉLÉMENT | DONNÉES-CADRES (DC) | DONNÉES THÉMATIQUES (DT) | PRODUITS/SERVICES À VALEUR AJOUTÉE (PSVA) |
|-----------------------------|--|--|---|
| Définition et portée | <p>PROPOSITON Définir les DC comme des jeux de données de base et les métadonnées reliées qui sont <i>a)</i> indispensables à l'obtention d'une base minimale nécessaire au développement de données géospatiales nationales cohérentes et <i>b)</i> considérées d'un tel intérêt social qu'elles devraient être facilement accessibles à tout utilisateur sans contrainte.</p> <p>PROCHAINES ÉTAPES Décider du contenu initial des DC (à partir des propositions du Comité des DC).</p> | <p>PROPOSITON Promouvoir le développement de DT sur la base des DC, afin d'optimiser l'utilité et la compatibilité des données. Mettre l'accent sur le développement de DT ayant un lien direct avec les mandats stratégiques et de programme de l'organisme et laisser le développement des autres DT au secteur privé.</p> <p>PROCHAINES ÉTAPES Réviser systématiquement les DT offertes afin de s'en tenir aux activités axées sur les mandats.</p> | <p>PROPOSITON Mettre l'accent sur le développement de PSVA ayant un lien direct avec les mandats stratégiques et de programme de l'organisme et laisser le développement des autres PSVA au secteur privé.</p> <p>PROCHAINES ÉTAPES Réviser systématiquement les PSVA afin de s'en tenir aux activités axées sur les mandats.</p> |
| Accès | <p>PROPOSITON Faciliter l'accès aux DC et promouvoir activement une plus grande connaissance des DC, à l'aide d'une description étayée de leur disponibilité, de leurs contenus et de leurs applications. Promouvoir l'inclusion de formats technologiques qui optimisent l'utilité des données pour la collectivité.</p> <p>PROCHAINES ÉTAPES Élaborer des normes acceptables d'« accessibilité » des DC et évaluer les niveaux actuels de l'accessibilité des DC en vertu de ces critères.</p> | <p>PROPOSITON Faciliter l'accès aux DT et promouvoir activement une plus grande connaissance des DT, à l'aide d'une description étayée de leur disponibilité, de leurs contenus et de leurs applications.</p> <p>PROCHAINES ÉTAPES Élaborer des normes acceptables d'« accessibilité » des DT et évaluer les niveaux actuels de l'accessibilité des DT en vertu de ces critères. Développer systématiquement des métadonnées essentielles à la promotion et la commercialisation des DT.</p> | <p>PROPOSITON L'accent devrait être mis sur la promotion et la commercialisation des PSVA de façon sélective et dirigée expressément vers les organismes gouvernementaux nécessitant des PSVA pour faire progresser leurs mandats relatifs aux politiques ou aux programmes ou pour combler des lacunes d'application ne pouvant pas raisonnablement être comblées par les spécialistes du secteur privé.</p> <p>PROCHAINES ÉTAPES Établir et maintenir une relation discrète</p> |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | Établir et présenter un calendrier de mise en place d'un accès complet aux DC à des niveaux acceptables. | Établir et présenter un calendrier de mise en place d'un accès complet aux DT à des niveaux acceptables. | de service entre les fournisseurs et les clients des PSVA. Examiner périodiquement les PSVA offerts de même que les activités pour s'assurer qu'ils n'empiètent pas sur les intérêts et les capacités de secteur privé. |
|--|--|--|--|

| | | | |
|-------------------------------|---|--|---|
| Restrictions | <p>PROPOSITON Les restrictions sur l'utilisation et la redistribution des DC devraient se limiter à celles qui sont considérées essentielles à la protection de la qualité et de l'intégrité des données et devraient inclure des ressources qui permettent la vérification de la source originale des données.</p> <p>PROCHAINES ÉTAPES Élaborer, présenter et mettre en œuvre une entente cohérente d'utilisation et de réutilisation des DC qui respecte les conditions décrites précédemment.</p> | <p>PROPOSITON Les restrictions sur l'utilisation et la redistribution des DT devraient se limiter à celles qui sont considérées essentielles à la protection de la qualité et de l'intégrité des données ou au recouvrement des coûts (voir plus bas) et devraient inclure des ressources qui permettent la vérification de la source originale des données.</p> <p>PROCHAINES ÉTAPES Élaborer, présenter et mettre en œuvre une entente cohérente d'utilisation et de réutilisation des DT qui respecte les conditions décrites précédemment.</p> | <p>PROPOSITON Les restrictions sur l'utilisation et la redistribution des PSVA devraient se limiter à celles qui sont considérées essentielles à la protection de la qualité et de l'intégrité des données ou au recouvrement des coûts lorsque ce dernier fait partie d'une entente d'établissement des prix/financement convenue mutuellement (voir plus bas). À moins d'entente mutuelle différente, le fournisseur initial ne doit pas être assujéti à des restrictions lorsqu'il met un produit à la disposition d'autres utilisateurs, puisque les conditions générales sont équitables par rapport à celles de l'utilisateur initial.</p> <p>PROCHAINES ÉTAPES Développer et mettre en œuvre des ententes <i>pro forma</i> cohérentes pour les PSVA.</p> |
| Établissement des prix | <p>PROPOSITON Les DC devraient être disponibles au plus bas coût (gratuitement si possible) et dans tous les cas, à un coût ne constituant pas</p> | <p>PROPOSITON Les prix devraient couvrir les coûts directs raisonnables. Tous les efforts raisonnables devraient</p> | <p>PROPOSITON Les prix devraient couvrir les coûts directs raisonnables du développement et de la livraison des PSVA.</p> |

| | | | |
|--------------------|--|---|--|
| | <p>un obstacle à une large majorité d'utilisateurs de données.</p> <p>PROCHAINES ÉTAPES Établir et présenter un calendrier d'établissement des prix pour les DC qui soit clair et cohérent, et qui soit coordonné avec le calendrier de mise en œuvre de l'accès au DC.</p> | <p>être entrepris afin de réduire les coûts (et donc le prix) au moyen d'une meilleure efficacité et d'innovations technologiques. On devrait encourager le développement réciproque et le partage de données gratuit ou à un coût minimum.</p> <p>PROCHAINES ÉTAPES Développer, promouvoir et mettre en œuvre un ensemble cohérent de principes et de protocoles pour la détermination de coûts directs raisonnables.</p> | <p>PROCHAINES ÉTAPES Développer, promouvoir et mettre en application un ensemble cohérent de principes et de protocoles pour la détermination de coûts directs raisonnables reliés au développement et à la livraison de produits et services à valeur ajoutée.</p> |
| Financement | <p>PROPOSITION Explorer et développer des alternatives ou des mécanismes complémentaires pour financer les activités de développement, de mise à jour et de dissémination des données dans le but de réduire ou éliminer les frais directs aux utilisateurs. Ces options pourraient inclure des crédits ou des ententes de parrainages de données par des agences de politiques ou de programmes.</p> <p>PROCHAINES ÉTAPES Tracer les grandes lignes des politiques et des pratiques d'établissement des prix et de financement reliées aux DC, afin de déterminer a) les ressources nécessaires aux opérations pour lesquelles la perception de droits est actuellement une source de financement nécessaire, b) les problèmes et défis qui peuvent être associés à l'adoption de mécanismes de</p> | <p>PROPOSITION Explorer et développer des alternatives ou des mécanismes complémentaires pour financer les activités de développement, de mise à jour et de dissémination des données dans le but de réduire ou éliminer les frais directs aux utilisateurs. Ces options pourraient inclure des crédits ou des ententes de parrainages par des agences de politiques des programmes.</p> <p>PROCHAINES ÉTAPES Tracer les grandes lignes des politiques et des pratiques d'établissement des prix et de financement reliées aux DT, afin de fournir un contexte élargi pour l'élaboration des prix et des questions financières.</p> | <p>PROPOSITION (Aucune action stratégique n'est nécessaire relativement au financement des PSVA)</p> <p>PROCHAINES ÉTAPES (non applicable)</p> |

| | | | |
|--|---|--|--|
| | financement autres que la perception de droits, et c) le fondement raisonné « analyse de rentabilité » nécessaire à l'appui de tels changements dans les politiques et pratiques. | | |
|--|---|--|--|

Structure de mise en œuvre proposée

Les positions stratégiques et les actions proposées nécessiteront des efforts concertés au cours de la prochaine année pour :

- Développer une compréhension approfondie des politiques et des pratiques actuelles en ce qui a trait au développement, à la mise à jour et à la dissémination des données géospatiales en général et de données cadres en particulier;
- Mener des initiatives prioritaires qui amélioreront le développement et la dissémination de données-cadres et de données thématiques au profit des politiques commerciales et publiques des données géospatiales et
- Établir des procédés de collaboration permanente pour s'attaquer aux importants problèmes et à tirer profit des opportunités liées au développement, à la mise à jour et à la dissémination des données géospatiales.

Les points prioritaires énoncés de même que les prochaines étapes proposées dans le tableau présenté plus haut s'articulent suivant cinq initiatives, chacune avec un groupe de travail intercompétence établi pour développer, mettre en place et coordonner les mesures convenues par le COCG.

1) Développement et mise en œuvre d'une stratégie de transfert de données-cadres en insistant sur l'importance de la définition de termes et de normes d'accès au contenu des données-cadres et son applicabilité au sein de tous les organismes producteurs de données.

2) Accélérer le développement de partenariats fédéraux dans les domaines des données-cadres géospatiales de façon à augmenter la valeur de données-cadres intégrées servant de base à des programmes et à des services d'envergure nationale. La coordination accélérée de la production de données fédérales stimulera en retour l'intégration des activités de données-cadres provinciales et territoriales suivant ce large modèle.

3) Recherche et coordination de politiques d'établissement des prix et de mécanismes de financement alternatifs pour les données-cadres et les données thématiques avec l'intention de rendre le plus abordable possible les données géospatiales.

4) Conception et mise en œuvre d'un programme/stratégie de promotion et de commercialisation pour améliorer la sensibilisation face aux changements de politique proposés et aux prochaines étapes suite aux réactions à l'étude de KPMG.

5) Coordination permanente et mesure des efforts fournis pour établir les normes de dissémination/accès et les objectifs, l'évaluation des progrès et des résultats et l'identification des nouveaux enjeux et opportunités. L'actuel Noyau consultatif sur les politiques de GéoConnexions ou un nouveau groupe sur les politiques du COCG sont des voies possibles pour une telle initiative permanente.

Sources

Étude des politiques canadiennes relatives aux données géospatiales. Préparé pour le Noyau consultatif sur les politiques de GéoConnexions par KPMG Consulting Inc., Ottawa, avril 2001.

Forum Report on Government / Industry Roles in the Creation, Maintenance, and Distribution of Geospatial Framework Data. Conducted by Phillip Nicholson Consultants Inc., pour le Noyau consultatif sur les politiques de GéoConnexions, août 2001.

Workshop Report on Intellectual Property and Government Procurement Contracts. Mené par le Noyau consultatif sur les politiques de GéoConnexions. Décembre 2000.

Atelier sur la réaction des organismes canadiens de données géospatiales à l'Étude des politiques canadiennes relatives aux données géospatiales menée par KPMG. Mené par le Noyau consultatif sur les politiques de GéoConnexions. Octobre 2001.

Annexe A – Résolutions du COCG concernant l'Étude sur les politiques canadiennes relatives aux données géospatiales gouvernementales menée par KPMG

00 - 03 Soutien de l'étude de GéoConnexions sur l'accès aux données et l'établissement des coûts

Attendu que le Conseil a recommandé, lors de sa réunion de 1999, que GéoConnexions effectue une étude sur la portée économique des données géospatiales du gouvernement;

Attendu que le Conseil a eu droit à une présentation donnée par M. Tim Davis, coprésident du comité consultatif des politiques de GéoConnexions, qui décrivait sommairement les progrès de l'initiative, mentionnant que l'étude est en cours et que le rapport est prévu pour février 2001;

Attendu que le Conseil reconnaît l'importance de cette question;

Il est résolu que le Conseil félicitera le comité consultatif des politiques de GéoConnexions pour le travail effectué jusqu'à ce jour, et qu'il recommandera que les résultats de l'étude soient distribués aux membres du Conseil, à titre d'information et afin qu'ils y ajoutent leurs commentaires avant la diffusion de la version définitive du rapport;

Il est aussi résolu que ce travail sera discuté lors de la réunion spéciale du COCG au printemps 2001 (résolution 00-11).

01 - 02 Étude sur l'accès aux données et l'établissement des coûts – Comité consultatif des politiques de GéoConnexions

Attendu que le Conseil a reçu du Comité consultatif des politiques de GéoConnexions la version définitive du rapport et une présentation sur la version définitive de l'étude effectuée par KPMG sur l'initiative canadienne de données géospatiales;

Attendu que le Conseil reconnaît l'importance de cette question, la complexité du sujet et la nécessité de creuser les recommandations;

Il est résolu que le Conseil reconnaisse la nécessité d'atténuer ce qui fait obstacle à l'accès et à la redistribution des données-cadre si l'on veut améliorer et accroître davantage l'utilité des données géospatiales;

Il est en outre résolu que le Comité consultatif des politiques de GéoConnexions produise et soumette à la considération du Conseil un communiqué qui sera distribué avec le rapport définitif;

Il est en outre résolu que les membres du Conseil fassent circuler le rapport définitif dans leur secteur respectif afin d'en discuter les implications possibles des recommandations et qu'ils en communiquent les commentaires au Comité consultatif des politiques de GéoConnexions d'ici le 1^{er} juillet 2001;

Il est en outre résolu qu'à la lumière des commentaires du Conseil le Comité consultatif des politiques de GéoConnexions élabore un plan d'action pour la mise en œuvre progressive des recommandations et qu'il fasse part de ces résultats à la réunion d'octobre 2001 du COCG.